

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

## Culture et sans-abrisme

2/2 Développement de projets à caractère culturel dans la lutte contre le sans-abrisme :  
état des lieux et enjeux actuels

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

15 mai 2017

## Culture et sans-abrisme

### 2/2 Développement de projets à caractère culturel dans la lutte contre le sans-abrisme : état des lieux et enjeux actuels

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

Comme déjà expliqué, en raison de la complexité de la problématique mais aussi de l'organisation institutionnelle ayant pris forme au fil du temps, les dernières années furent marquées par une difficulté à développer des initiatives cohérentes dans l'aide aux sans-abri. Néanmoins, depuis quelques temps, on assiste à une réelle prise de conscience de l'importance à considérer le problème du sans-abrisme de manière plus intégrée et la situation semblerait avancer positivement dans cette direction.

Dans un tel contexte, qu'en est-il de la place accordée à l'art et à la culture dans la gestion du sans-abrisme ? La présente analyse s'attachera à présenter l'état actuel et les enjeux pour les années à venir en matière de droit culturel pour les personnes sans-abri en Région bruxelloise.

De l'existence d'activités artistiques et culturelles à destination de personnes sans-abri

Né des initiatives menées par le collectif MANIFESTEMENT<sup>1</sup> ayant organisé des manifestations pour et avec les personnes sans-abri entre 2009 et 2011, DoucheFLUX est un projet qui contribue à l'assistance aux personnes les plus démunies à Bruxelles en mettant à leur disposition des douches et des casiers mais également en organisant une

série d'activités à caractère culturel. A titre d'exemple, co-é crit par des précaires et diffusé dans toute la Région de Bruxelles-Capitale par l'intermédiaire de ceux-ci, le DoucheFLUX Magazine est un outil de sensibilisation du grand public à la problématique de la grande pauvreté. Encore, l'émission La Voix de la Rue<sup>2</sup>, occupe les ondes une fois par mois autour d'un thème lié aux questions de pauvreté. Les usagers de DoucheFLUX participent de manière active à l'élaboration de l'émission, du choix du thème jusqu'à sa diffusion. L'émission invite régulièrement des acteurs du secteur de l'aide aux sans-abri et encourage l'esprit critique. L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes un espace de paroles et d'échanges sur des thèmes qui les concernent, ce qui leur permet de se positionner en tant qu'acteur de la société et de sensibiliser le tout public à leurs difficultés. L'activité Douche flux meets schools quant à elle, en faisant intervenir des personnes sans-abri au sein des classes, a pour but de sensibiliser des élèves du secondaire à la problématique du sans-abrisme à Bruxelles et de nourrir leur réflexion de futurs citoyens en remettant en question leurs préjugés.<sup>3</sup>

En tant que structure d'accueil de jour, Jamais sans toit propose des activités permettant à leurs usagers de s'exprimer, de réaliser quelque chose qui accompagne leur reconstruction, de se faire plaisir, de se valoriser et de reprendre confiance en leurs moyens et en leur capacité à être acteur. On peut notamment citer les expositions de photographies prises par des personnes sans-abri ayant vu le jour suite à une volonté de redonner à ces personnes un droit à la parole concernant le rapport qu'elles entretenaient avec l'espace public et la manière dont elles le percevaient. De plus, Jamais sans toit organise un certain nombre de sorties culturelles grâce aux tickets fournis par l'association Article 27 qui défend le droit à la culture pour les personnes vivant dans des situations de grande précarité.<sup>4</sup>

De la complexité et de l'intérêt à développer de telles activités dans un dispositif structuré

A la différence d'initiatives d'inclusion sociale plus communes tels que les groupes de parole ou les

accompagnements dans les démarches administratives, celles présentées ci-dessous permettent aux personnes sans-abri, de construire un projet culturel dont elles sont les protagonistes. Celles-ci permettent de ce fait aux plus vulnérables de s'exprimer, de se repenser en tant que « je », de s'émanciper et de regagner en estime de soi, tout simplement.

Cependant, l'analyse du contexte actuel montre que de telles activités sont proposées par divers acteurs de manière ponctuelle, ne s'inscrivant dès lors pas dans un dispositif structuré ayant pour public-cible les personnes sans-abri. En ce sens, elles ne figurent pas « dans un cadre institutionnel unique, précisant l'espace leur étant dévolu, leur durée et leur inscription dans le temps, leur régularité et leur suivi par le ou les intervenants concernés, la place du groupe lorsqu'elles rassemblent plusieurs personnes, la place de la production par le sujet, la place de la parole et de plusieurs autres éléments que l'on pourrait examiner en détail »<sup>5</sup>. Mais qu'est-ce qui justifie une telle absence ?

Médiation artistique, travail d'animation culturelle, ateliers artistiques et culturels, art-thérapie, etc. Un grand nombre de professionnels développe des activités comprenant une forte dimension artistique et culturelle, ce qui pourrait s'avérer être une limite pour la mise en place d'un dispositif bien précis. Si tous ces acteurs développent leurs actions de manière différente, ils disposent cependant tous de la même légitimité à le faire. Comment dès lors décider de qui intégrer dans un dispositif concret ?

Il nous semble que la notion de droits culturels, inscrite dans le plan d'action intégrée et définie comme droit garantissant l'intégration dans celui-ci, permet assez facilement d'affirmer qu'il s'agit là d'un faux débat. En effet, bien que floue, la notion de droits culturels comprend le droit pour chaque individu à participer à la vie culturelle et le droit à la liberté artistique. Ce qui fait davantage référence au monde de la Culture, sans pour autant délégitimer les activités et les méthodes comprenant une forte dimension artistique et culturelle développées par les acteurs du secteur psycho-social de manière ponctuelle.

La grande diversité de personnes touchées par le sans-abrisme pourrait également représenter un frein au développement d'un dispositif unique. En effet, ne niant pas les bienfaits que cela procure à leurs usagers, les acteurs sociaux rencontrés soulignent la difficulté de développer de telles activités de manière récurrente tant le public auquel ils font face est hétérogène et fragile. Certains usagers viendraient trois fois puis disparaîtraient, d'autres ne parlent pas français, certains sont alcooliques, d'autres souffrent de troubles mentaux dont on ignore souvent le diagnostic, etc. De plus, étant pris dans des logiques de survie, il serait difficile de leur demander de s'intéresser à l'art : comment comprendre l'impact que peut avoir la peinture, le dessin, la danse ou le théâtre sur notre bien-être alors que l'on a d'autres choses en tête, telle que la recherche d'un logement ?

Mais, au delà des difficultés liées à l'hétérogénéité du public et à la diversité des professionnels, il nous semble que les raisons les plus pertinentes expliquant l'absence d'un tel dispositif sont à chercher dans les débats autour de la catégorisation des personnes sans-abri et dans la sous-estimation de l'importance de ces activités artistiques et culturelles.

En effet, il existe une certaine réticence à développer des activités culturelles spécifiquement dédiées aux personnes sans-abri. Et ce, par peur de les stigmatiser davantage. En témoignent les polémiques qu'ont créé des activités telles que « Miss SDF » ou la « Coupe du monde des sans-abri ».

Bien que conscient des effets pervers que le choix des activités peut créer, il nous paraît difficilement réalisable de défendre le droit à la culture de ces personnes sans la mise en place d'un dispositif spécifique à leur destination. L'analyse de l'activité « The art program » en Australie permet assez bien d'illustrer notre positionnement.

En effet, « The art program » est une activité visant à faciliter la réinsertion des personnes sans-abri en mettant à leur disposition le matériel et l'espace nécessaire pour qu'elles puissent peindre ou dessiner selon leurs propres techniques et compétences artistiques, tout en garantissant la présence de travailleurs pour ceux qui voudraient des conseils. La participation aux activités se faisant sur une base

volontaire et les parcours de vie très différents des participants, fait qu'effectivement certains sont plus réguliers que d'autres. Mais l'analyse sur le long terme de ce programme a montré que le fait de se sentir intégré et appartenir à un groupe augmentait la probabilité que les usagers participent de manière régulière.<sup>6</sup> Ce qui prouve qu'il est indispensable de disposer de travailleurs spécifiquement dédiés à la création d'une telle atmosphère, inscrit dans un cadre leur permettant de s'y ouvrir progressivement.

Le constat de la volonté qu'ont les acteurs du secteur du sans-abrisme à renforcer les synergies dans une logique intégrée et des manques cruciaux de moyens pour y faire face, nous amène à revendiquer l'introduction d'un dispositif permettant de généraliser les partenariats entre acteurs sociaux et acteurs culturels pour la réinsertion des sans-abri. Surtout quand on sait qu'aujourd'hui, en Région bruxelloise, les structures du secteur pouvant développer ce genre d'activités –telles que les structures d'accueil de jour comme Jamais sans toit– disposent d'un nombre de travailleurs sociaux très faible par rapport au nombre d'usagers qu'elles doivent gérer. Ce qui fait que le développement de telles activités dépend du degré d'importance que ces travailleurs y portent ou de la possibilité d'intervention d'acteurs externes, issus du monde culturel ou psycho-social.

Bien entendu, il n'est pas possible de porter de telles idées sans être ramené à notre organisation institutionnelle.

Il est déjà tellement difficile de créer des synergies entre acteurs reconnus par différentes administrations de la Culture, comment vouloir tisser des liens entre acteurs dépendants d'entités fédérées différentes ?

Le secteur du sans-abri semble déjà avoir un mal fou à faire travailler ensemble ses acteurs de terrain avec ceux des secteurs connexes, quelle idée de vouloir y intégrer ceux du monde culturel ! Ces derniers étant eux-mêmes déjà soumis à une multitude de contraintes à respecter pour voir leur reconnaissance maintenue par les pouvoirs publics...

De plus, pour en revenir au problème de catégorisation des personnes sans-abri, dans un

contexte où les acteurs de terrain doivent prouver la pertinence de toutes les activités développées ainsi que le nombre de personnes qu'ils ont réussi à atteindre, comment être sûr de respecter les critères d'évaluation avec un public si instable ?

Le chemin à parcourir en matière de droit culturel pour les personnes sans-abri est donc encore long. Et ce, alors même que l'on sait pertinemment bien que ces activités artistiques et culturelles, introduites aux différents stades de la gestion de ce phénomène, garantiraient un moment d'évasion, un sentiment de considération et donc une réinsertion plus pérenne de ce public fragilisé.

De nombreux acteurs sont tout à fait aptes à développer ces activités, il est aujourd'hui grand temps d'œuvrer à une conscientisation générale, portée par le soutien des pouvoirs publics grâce à l'introduction d'un dispositif approprié.

## Bibliographie

Thomas and al. , « Homeless adults engagement in art : first step towards indentity, recovery and social inclusion » ; 2011. (En ligne) : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1440-1630.2011.00977.x/full>; dernière consultation : 13/04/2017

« Art-thérapie, médiations artistiques : quelles différences pour quels enjeux ? » ; La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation ; 2015. (En ligne) : <http://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2015-4-page-295.htm>; dernière consultation : 13/04/2017

Présentation des notes de synthèse du groupe de travail « Approche intégrée de l'aide aux personnes sans-abri » ; (En ligne) : [https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada\\_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_versuneapprocheintegreedef1-1.pdf) ; dernière consultation : 07/04/2017

- 1 Le collectif MANIFESTEMENT organise une manifestation par an, dont le thème varie d'une année à l'autre. Pour plus d'informations : <http://www.manifestement.be>
- 2 L'émission est diffusée sur la radio libre « Radio Panik » : <http://www.radiopanik.org>
- 3 Présentation des activités de DoucheFLUX ; (En ligne) : <http://www.doucheflux.be/fr/activites.php> ; dernière consultation : 07/04/2017
- 4 Informations récoltées lors d'une interview menée avec un des travailleurs de Jamais sans toit et disponibles en ligne : <http://www.jamaissanstoit.org>
- 5 « Art-thérapie, médiations artistiques : quelles différences pour quels enjeux ? » ; La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation ; 2015. (En ligne) : <http://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2015-4-page-295.htm>; dernière consultation : 13/04/2017
- 6 Thomas and al. , « Homeless adults engagement in art : first step towards indentity, recovery and social inclusion » ; 2011. (En ligne) : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1440-1630.2011.00977.x/full>; dernière consultation : 13/04/2017